



Procès-verbal Conseil d'établissement

5^e séance régulière

Mardi 31 mars, 18h30

Local du SDG de l'école Saint-Jean-Baptiste

Présences

Mme Francine Bisson, parent

Mme Jessica Therrien, parent

Mme Mylène Guertin, Tech SDG

Mme Mélanie Deschamps, directrice

Mme Elisabeth Joly, orthophoniste

M. Cédric Lauzon, enseignant

Mme Julie Gadoury, parent

Mme Roselyne Dossou, parent

Mme Lamya El Halife, parent

Absence

M. Francis Castonguay, TES

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum à 18 :31
2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée : Louise Soucisse
3. Questions du public
Nous n'avons pas de question du public.
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE25-26/26

Il est proposé par M Cédric Lauzon d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la rencontre du 24 février 2026.

CE25-26/27

Il est proposé par Mme Roselyne Dossu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Information sur la vie de l'école (information)

6.1. Organisation scolaire : Pour l'année scolaire 2026-2027, les inscriptions au préscolaire laissent prévoir la formation d'un seul groupe de 5 ans. Cette situation nous oriente vers une possible réduction du nombre de groupes. Nous sommes en attente du CSS afin de pouvoir ajuster la répartition des groupes actuellement complets. Les données finales sont également attendues pour préciser les orientations à privilégier pour la prochaine année.

À ce jour, un dépassement de deux élèves est observé au préscolaire. Différents scénarios de formation de groupes sont donc à l'étude en vue de la prochaine rentrée. À cet égard, le comité EHDAA a analysé plusieurs options afin de répondre adéquatement aux besoins des élèves.

6.2. Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme le 2 avril

Le personnel sera vêtu du chandail bleu ou le chandail différent comme toi. Les enseignants ont également invité leurs élèves à porter un chandail bleu.

7. Ajout d'une date de rencontre au CÉ (adoption)

Une date de conseil d'établissement est ajoutée le 28 avril 2026.

CE25-26/28

Il est proposé par Mme Louise Soucisse d'adopter le changement de date.

ADOPTER À L'UNANIMITÉ

8. Activité poutine (approbation)

Cette activité aura lieu le 24 avril pour tous les élèves et le personnel de l'école dans le but de célébrer les coutumes du Québec. Le coût de l'activité sera payé par l'annexe de l'aide alimentaire.

CE25-26/29

Il est proposé par Mme Julie Gadoury d'approuver l'activité poutine.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9. Calendrier scolaire 2026-2027 (adoption)

CE25-26/30

Il est proposé par Mme Roselyne Dossu d'adopter le calendrier 2026-2027.

ADOPTER À L'UNANIMITÉ

10. Musée ferroviaire (approbation)

Le préscolaire désire faire approuver une sortie au musée le 9 ou le 15 juin. Le coût de l'activité sera payé par l'annexe sortie culturelle.

CE25-26/31

Il est proposé par Mme Julie Gadoury d'approuver la sortie au musée.

11. Protocole en cas de blessures (information)

La direction souhaite nous informer de certaines procédures à suivre lors de situations où des élèves se blessent. Lorsqu'un élève subit une blessure, les parents doivent être informés rapidement par la direction, la secrétaire ou les TES. Si l'incident survient durant la période du dîner, la communication avec les parents relève de la responsable du service de garde ou des TES.

À titre d'exemples, en cas de coup à la tête ou de blessure jugée grave, les parents doivent être contactés sans délai. La direction rappelle l'importance d'utiliser le jugement et le gros bon sens dans l'évaluation des situations.

La première personne à informer est la TES. Si celle-ci n'est pas disponible, la responsabilité revient à la secrétaire, et à défaut, à la direction, qui s'assurera de communiquer rapidement avec les parents.

Enfin, un membre du conseil d'établissement propose de sensibiliser les élèves à la différence entre les blessures mineures et les blessures majeures.

12. Soirée des bénévoles (information)

L'événement se tiendra le 15 avril. Mme Carole Gadoury, mère de Julie Gadoury, y sera mise à l'honneur. Mme Julie Gadoury ainsi que la directrice seront présentes pour l'accompagner.

13. Parole :

13.1. Aux enseignants :

- Les rencontres de parents se sont déroulées harmonieusement et les parents ont reçu leur convocation en version papier.

13.2. Au personnel de soutien :

- Il n'y en a pas en raison de l'absence de Francis Castonguay.

13.3. À la technicienne en service de garde :

-Lors du prochain conseil d'établissement, le budget révisé sera présenté. Mme Mylène est actuellement à l'analyse des postes pour l'année scolaire à venir. Elle espère pouvoir maintenir la présence des éducatrices à l'accueil du matin et du soir. L'ensemble des éducatrices offre également du soutien en classe. Les frais du service de garde pour l'an prochain seront de 9,70 \$. Une distinction a été faite entre le service de garde (SDG) et le service du midi (SDM). Les ratios diffèrent, soit 1 éducatrice pour 20 élèves au SDG, avec des éducatrices qualifiées, tandis qu'au SDM, il n'y a pas de ratio maximal établi. Il a été suggéré qu'une lettre soit envoyée aux parents afin de bien expliquer la différence entre les deux services pour la période du dîner. La direction propose que la responsable du service de garde rédige cette lettre, laquelle serait présentée au prochain conseil d'établissement.

13.4. À la représentante des professionnels :

- Mme Élisabeth nous présente l'activité parent-enfant tenue au préscolaire. Elle souligne qu'il a été très intéressant d'observer la participation conjointe de certains parents ainsi que la présence de parents séparés, chacun prenant part à l'une ou l'autre des activités. Par ailleurs, le deuxième bulletin permet d'avoir une meilleure vision d'ensemble des groupes du préscolaire.

13.5. À la représentante du comité régional des parents :

-Nancy Gilbert a fait une élocution sur le processus d'élection. Nichel-Ann Descary, est la psychoéducatrice du CSS et il y a une nouvelle partie à ajouter. De plus, il y a une affiche qui parle de la journée des petits entrepreneurs. La direction propose de mettre les informations sur l'info-parents. La date pour la journée est le 6 juin.

13.6. Parole à l'OPP :

-L'OPP est en réflexion à savoir comment dépenser son argent. Il serait possible que l'OPP paie la couleur pour le petit marathon.

14. Autres points d'information

15. Levée de l'assemblée à 20 :08

Mélanie Deschamps
Directrice

Francine Bisson
Présidente